

Le 27 février 2012

Par courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Direction – Affaires réglementaires et
tarifaires
2^e étage
75, boul. René-Lévesque ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone: (514) 289-2211, p.4629
Télécopieur: (514) 289-5685
Courriel : hebert.francois.g@hydro.qc.ca

Objet : Suivi de la décision D-2011-028 – programme PADIGE

Madame,

Comme le Distributeur l'a annoncé au dossier R-3776-2011, une étude visant à valider le lien de causalité entre les activités d'analyse soutenues par PADIGE et l'implantation des mesures d'efficacité énergétique chez les clients a été entreprise. Cet engagement faisait suite à la demande formulée à cet effet par la Régie dans sa décision D-2011-028 (par. 477).

L'étude étant à présent complétée, le Distributeur procède à son dépôt. À cet égard, il soumet qu'il ne s'agit pas d'un rapport réalisé dans le cadre de ses activités régulières d'évaluation des programmes du PGEÉ et destiné à un examen en vertu de la procédure d'évaluation mise en place en 2008 par la Régie.

Veuillez recevoir, Madame, mes plus sincères salutations.

Le directeur – Affaires réglementaires et tarifaires



François G. Hébert

c.c. **Maria Vaccaro**, Chef – Planification et intégration, Direction – Efficacité énergétique